





# Bordereau de signature

## ARR2016\_0184



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	12/09/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	12/09/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-09-12)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // arrete\_mairie

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE/ANIMATION DU PATRIMOINE

REF :

ARR2016\_ 0184

**OBJET : ARRETE AUTORISANT L'OUVERTURE AU PUBLIC DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES JOURNEES DU PATRIMOINE :**

- ANCIENNE MAIRIE, PLACE GASTON-MENIER, LE SAMEDI 17 ET LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2015

- ANCIENS REFECTOIRES, PLACE EMILE-MENIER LE SAMEDI 17 ET LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2016 ABROGE ET REMPLACE L'ARRETE N°ARR2016\_0110 EN DATE DU 19 MAI 2016

## ARRETE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** l'organisation des Journées du patrimoine par la Commune de Noisiel les *samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016*,

**CONSIDERANT** la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE renforcé – Alerte Attentat,

**CONSIDERANT** l'intérêt d'ouvrir des établissements municipaux à l'occasion de ces Journées du patrimoine,

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2016-0110 en date du 19 mai 2016 portant sur l'ouverture au public des établissements municipaux à l'occasion des Journées du patrimoine les samedi 17 et dimanche 18 septembre

**ARTICLE 2** : L'Ancienne Mairie, place Gaston-Menier, sera ouverte au public à l'occasion des Journées du patrimoine le samedi 17 septembre 2016 de 10h à 18h et le dimanche 18 septembre 2016 de 10h à 18h,

**ARTICLE 3** : Les Anciens Réfectoires, place Emile-Menier, seront ouvert au public à l'occasion des Journées du patrimoine le samedi 17 septembre de 10h à 18h et le dimanche 18 septembre 2016 de 9h à 18h,

1/1

hôtel de ville  
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35  
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 12/09/2016

# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté N° 2016\_

0184

portant sur l'ouverture au public des établissements municipaux à l'occasion des Journées du patrimoine les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 abroge et remplace l'arrêté n°ARR2016\_0110 du 19 mai 2016

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera affiché sur place par les soins des Services techniques municipaux,

**ARTICLE 5** : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Mr le Commissaire de Police du Val-Maubuée,
- M le Commandant de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Lognes,
- La Maire-adjointe chargée de la culture, du patrimoine et du tourisme,
- Le Maire-adjoint chargé des travaux, des bâtiments, de la voirie et des espaces verts,
- Le Directeur Général des Services de la mairie de Noisiel,
- Le Directeur Général Adjoint en charge des services d'action à la population,
- Le Service d'animation du patrimoine,
- Le Service communication,
- Les agents de la Police Municipale,
- Les Services techniques

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 6** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

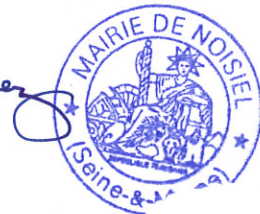
**ARTICLE 7** : Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 08 SEP. 2016

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le	12 SEP. 2016
Affiché le	12 SEP. 2016
Notifié le	12 SEP. 2016
Publié le	12 SEP. 2016

2/2



**Ville de Noisiel**  
Département de Seine et Marne



**SERVICES TECHNIQUES**

**NOISIEL**

**Journées du patrimoine**

**Plan de sécurité**  
**du Dimanche 18 Septembre 2016**

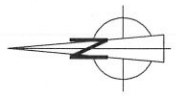
Date : 7/09/2016

Echelle : 1/2500

Numéro de plan  
**8098**

M. VACHEZ, le Maire,  
vu le .....  
M. BAUCHE, le Dir. Serv. Technique  
vu le .....  
L'Adjoint Bâtiments,  
M. GARRET-FLAUDY  
Le Dessinateur  
Mr. Lheureux

Parkings à disposition du public  
 Parking P.M.R.  
 Informations, coordination, téléphone  
 Cheminement sécuriser d'accès au site Nestlé  
 Barrage de sécurité piétons



TORCY

